



Mandat de vente agence immo

Par **herigon**, le **09/06/2008** à **16:50**

Nous vendons une maison.

Des acheteurs nous font une offre.

Ces acheteur nous annonce qu'ils ont déjà visité notre maison avec une agence immo que nous avons mandaté.

Nous ne sommes pas censé le savoir car l'agence ne nous informe pas sur l'identité des personne à qui il faut des visites.

Pouvons-nous traiter directement avec les acheteurs?

Que risquons-nous à le faire?